



OBLIGATIONS FISCALES ET SOCIALES DE LA PME

GESTION

FORMATION OBLIGATIONS FISCALES ET SOCIALES DE LA PME

RÉFÉRENCE : BU02030

★★★★★ 4.5/5

VERSION 1 (MÀJ : 17.04.2025)

1. Définition des
besoins

2. Évaluation des
connaissances

3. Formation

4. Test et validation
des acquis

À la recherche d'une formation **Obligations Fiscales et sociales de la PME** pour booster vos compétences ?

STAGEUP met à votre disposition toute son expertise technique et pédagogique qui vous permettra d'atteindre vos objectifs.

Que vous soyez une entreprise ou un institutionnel, la formation **Obligations Fiscales et sociales de la PME** est assurée par nos formateurs sélectionnés pour leurs compétences reconnues (certification....) et leurs qualités relationnelles.

Quelque soit le niveau des stagiaires, un suivi pédagogique est assuré avant, pendant et après la formation, de manière à constater les acquis et ainsi permettre une mise en œuvre rapide dans un contexte professionnel.

Vous souhaitez organiser votre formation **Obligations Fiscales et sociales de la PME** facilement et de manière personnalisée ? Optez pour une solution en intra, ou participez à une de nos sessions collectives (inter), dans la limite des places disponibles.

Participez à la formation **Obligations Fiscales et sociales de la PME** à Paris, Lille, Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Strasbourg, Nantes, Montpellier, Rennes, Grenoble, Angers, Clermont-Ferrand, Nancy.

Public

Comptable, secrétaire comptable, chef d'entreprise ou toute personne souhaitant maîtriser les grands rouages fiscaux et sociaux de la PME.

Prérequis

Avoir une culture de l'entreprise.

Objectifs du stage

La formation **Obligations Fiscales et sociales de la PME** a pour objectif de :

- Maîtriser les principaux rouages et obligations fiscales et sociales de l'entreprise.

Durée

4 jours

Pédagogie

METHODE PEDAGOGIQUE :

Formation dispensée par un formateur professionnel spécialisé principalement dans la gestion d'entreprise.

Analyse de cas concrets et d'exposés.

Alternance de présentations théoriques et mises en pratique au travers de présentations de projets existants.

Méthode pédagogique participative.

Tableau mural et divers supports de cours.

METHODE D'EVALUATION :

Test de niveau (QCM) effectué en début et en fin de formation de manière à mesurer la progression de l'apprenant et de valider ses acquis.

Quizz intermédiaires à l'oral tout au long du parcours.

SANCTION :

Attestation de formation.

Formation théorique et pratique.

Parler à un conseiller formation

CONTENU DU PROGRAMME

La formation sur les **Obligations Fiscales et Sociales de la PME** est essentielle pour toute entreprise souhaitant naviguer efficacement dans le paysage complexe des impôts et des charges sociales.

Conçue pour les gestionnaires et les professionnels des finances, elle offre une compréhension approfondie des lois et réglementations fiscales et sociales qui s'appliquent aux PME.

Grâce à cette formation, les participants apprendront à utiliser des outils logiciels spécialisés pour gérer efficacement les déclarations fiscales, les paiements de taxes et les obligations sociales, garantissant ainsi la conformité légale et la santé financière de leur entreprise.

PROGRAMME DE FORMATION

- ▶ Maîtriser l'environnement réglementaire d'une PME.
- ▶ Le plan comptable général.
- ▶ Échéances comptables, fiscales et sociales.
- ▶ Les grands principes de la comptabilité.
- ▶ Les buts et objectifs de la comptabilité.
- ▶ Le débit /crédit.
- ▶ Les différents états comptables : journaux, grand livre, balance.
- ▶ Le bilan et le compte de résultat.
- ▶ Comptabiliser le cycle des achats et des ventes.
- ▶ Elaborer et tenir un échéancier des clients et fournisseurs.
- ▶ Le lettrage manuel et automatique des comptes fournisseurs et clients.
- ▶ Enregistrer les mouvements dans les comptes : débit et crédit.
- ▶ Enregistrer les opérations d'achat d'exploitation.
- ▶ Enregistrer les opérations de vente.
- ▶ La comptabilisation des impayés.
- ▶ Le suivi des clients : les principes d'une relance efficace, études des procédures contentieuses, enregistrements comptables liés.
- ▶ Comptabiliser les investissements.
- ▶ Définition d'une immobilisation.
- ▶ Organiser le suivi des immobilisations en comptabilité et les tests des biens.
- ▶ Etablir un bilan avec les équipements achetés ou loués.
- ▶ Suivre les prévisions des investissements et les composants.
- ▶ Evaluer l'immobilier sur un tableau de bord.
- ▶ Prévoir la trésorerie et les financements.
- ▶ Contrôler les mouvements financiers.
- ▶ Assurer le suivi financier des engagements et en- cours.
- ▶ Elaborer un tableau de suivi des opérations financières et de la trésorerie.
- ▶ Elaborer une trésorerie à partir d'une prévision d'activité.
- ▶ Suivre la trésorerie au quotidien et ses principaux enjeux.
- ▶ Effectuer les déclarations sociales.
- ▶ Les différents documents.
- ▶ Maîtriser l'essentiel de la paie.
- ▶ Comprendre la comptabilisation des écritures.
- ▶ Contrôler et justifier ses comptes de personnel.
- ▶ Les outils de la gestion du personnel.
- ▶ Elaborer un contrat de travail.
- ▶ Tenir les registres obligatoires.
- ▶ Gérer les notes de frais.
- ▶ Etablir les déclarations uniques d'embauche, les attestations.
- ▶ Connaître les obligations fiscales déclaratives.
- ▶ Les différents impôts.
- ▶ Le planning des différentes déclarations fiscales (dépôt, délai, paiement).
- ▶ La déclaration de TVA mensuelle.
- ▶ La méthodologie pour remplir la liasse fiscale.
- ▶ Le calcul et la comptabilisation de l'impôt.
- ▶ Lire les états financiers et les tableaux de bord.
- ▶ Le bilan / le compte de résultat.
- ▶ Un état de trésorerie.
- ▶ Fin de formation bilan QCM et attestations.

FIN DE FORMATION

- ▶ Conclusions.
- ▶ Test de niveau et correction.
- ▶ Évaluation qualitative.
- ▶ Validation des acquis.
- ▶ Remise de l'attestation de formation.
- ▶ Remise d'un support de cours et documents annexes.

Votre formateur **Obligations Fiscales et sociales de la PME**

Des experts à votre service

Fort d'une expérience opérationnelle en projet, votre formateur a été sélectionné par nos services pédagogiques tant pour son expertise que pour ses qualités pédagogiques et sa volonté de transmettre son savoir-faire.

Comment financer la formation **Obligations Fiscales et sociales de la PME** ?

OPCO, POLE EMPLOI, CPF...

En tant qu'organisme de formation s'adressant principalement aux professionnels, nous vous conseillons et nous vous accompagnons dans vos démarches pour la prise en charge en tout ou partie de votre formation .

Nos principaux partenaires sont les OPCO tels que par exemple :

- ▶ opco.ep pour les salariés d'agences d'architecture.
- ▶ atlas pour les bureaux d'études et économistes de la construction.
- ▶ fif.pl pour les dirigeants non salariés en profession libérale.
- ▶ afdass pour les salariés d'agences de communication, spectacle, production...

Un chiffrage ainsi que les possibilités de financements selon votre opco vous seront adressés par un de nos conseillers en formation.

Les avantages du **présentiel** :

Déplacement dans vos locaux et partout en France. La formation peut soit se dérouler dans une pièce dédiée soit dans la pièce principale de votre entreprise si sa configuration le permet.

- ▶ meilleure relationnel avec le formateur.
- ▶ meilleure assiduité.
- ▶ temps de formation concentré sur une période donnée.
- ▶ possibilité de former plusieurs personnes simultanément et de manière plus efficace.

Le présentiel permet également plus de proximité avec le formateur et par conséquent un meilleur relationnel. Les échanges entre les participants sont aussi plus réguliers et

Formation **Obligations Fiscales et sociales de la PME** dans vos locaux ou en ligne

Quel format choisir ?

Ces deux formats de formation offrent chacun leurs intérêts pratiques. Chaque participant ayant ses préférences et ses contraintes en matière d'organisation, nous vous garantissons une formation réussie que ce soit en présentiel ou en distanciel.

Ils nous ont fait confiance pour leur formation :

[Voir un échantillon de quelques clients](#)

Nos formations sont réalisables partout en France, à domicile ou sur le lieu de travail.

Formation Paris, Lyon, Marseille, Lille, Nice, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Strasbourg...

Prise en charge par votre OPCO (Atlas, Opco EP, AKto, Afdas, FIF PL...)

Les avantages du **distanciel** :

Il est important d'être équipé du matériel nécessaire à savoir : poste informatique équipé, connexion internet fibre, webcam, micro et casque audio.

Un lien de réunion type Zoom ou Teams sera fourni aux stagiaires directement par le formateur.

- ▶ possibilité d'espacer les séances.
- ▶ nombre de participants plus limité.
- ▶ réduction des frais de déplacement.

Le distanciel permet aussi de participer depuis n'importe quel endroit, favorisant ainsi une meilleure gestion du temps et des contraintes personnelles. Les interactions peuvent se faire à travers divers outils collaboratifs, rendant les échanges

plus décontractés.

dynamiques et interactifs.



Centre de formation STAGE'UP

Siège social : 23 rue Antigna 45000 ORLEANS

Siège commercial : 14 rue d'Amsterdam 750009 PARIS

Siret : 488 346 610 000 30 APE : 8559A N°Existence : 24 45 02361 45

email : contact@stageup.fr

01 47 23 79 72



formation dispensée
PARTOUT EN FRANCE



formation éligible
PLAN DE FORMATION